

IFACOM FORMATION

Cycles Longs Diplômants

15, Rue Frébault
97110 POINTE A PITRE

☎ 0590 93.06.30

☎ 05.90.89.09.93

www.ifacom.com



TECHNICIEN(NE) COMPTABLE

PRESENTATION DU PROGRAMME DE STAGE

ANNEE 2009-2010

Certificat de Capacité Professionnelle (CCP)

Titre enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau IV

J.O. du 15 Mars 2005 code 314 t

756 Heures

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A

Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.20.19.37 - Fax : 05.90.68.30.36

Siège social et Centre : 15, Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93

TECHNICIEN (NE) COMPTABLE

Le technicien comptable, vérifie l'enregistrement des données commerciales ou financières et les centralise afin d'établir les états comptables (balances, compte d'exploitation, bilan) nécessaires à la comptabilité générale et à la gestion financière de l'entreprise. Dans certaines entreprises il peut aussi être chargé des commandes ou du suivi de la clientèle.

OBJECTIFS

Cette formation permet aux débutants d'acquérir une qualification technique en comptabilité. Elle donne réellement les moyens d'acquérir un savoir-faire et des comportements opérationnels indispensables à l'exercice des tâches d'un service comptable.

COMPETENCES VISEES

- ✓ Connaître les mécanismes fondamentaux de la comptabilité financière
- ✓ Savoir utiliser les documents comptables, un tableur, un logiciel comptable, un logiciel de paie
- ✓ Savoir traiter l'information
- ✓ Acquérir les techniques d'organisation comptables

DEBOUCHES

- ✓ Aide comptable
- ✓ Comptable unique dans une petite ou moyenne structure ou cabinet comptable
- ✓ Comptabilité clients/fournisseurs dans une grande entreprise, ...

SANCTION DES ETUDES

Cette formation est sanctionnée par le Certificat de Capacité Professionnelle Titre enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles, Niveau IV, J.O. du 15 mars 2005 code 314 t.

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Salariés en congé individuel de formation ou dans le cadre du plan de formation
- ✓ Contrat d'accès à l'emploi
- ✓ Demandeurs d'emploi

PROFIL

20 ans et plus
Niveau secondaire au minimum
Expérience professionnelle souhaitée
Aucune connaissance exigée dans le domaine de la comptabilité.

RECRUTEMENT

Sur dossier, tests et entretien personnel approfondi.

Faire parvenir à Mme THEZENAS :

- ✓ Curriculum vitae
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Photo d'identité
- ✓ Copie du dernier diplôme

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A
Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36
Siège social et Centre : 15, Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93

ORGANISATION ET DUREE

Durée : 756 Heures de formation sur 12 mois soit 2 journées de formation par semaine, **le jeudi et vendredi**.

Horaires : Les jeudis et vendredis (de 08H00 à 12H00/de 13H00 à 17H00)

DATE DE FORMATION

Date de démarrage : le **3 décembre 2009**

Date de fin : **30 Décembre 2010**

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de **€ 6 917.40** pour **756 Heures** (pris en charge par votre OPCA). Les frais de dossier de €75 sont dus à l'inscription.

Les frais de cette formation s'inscrivent dans le cadre du **Contrat de Professionnalisation**, de la **Période de Professionnalisation**, du **Congé Individuel de Formation (CIF)** ou du **Contrat d'Accès à l'Emploi**.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Une formule intéressante

Bénéficiaires	% du SMIC	Titulaire du bac ou plus
- de 21 ans	55%	65%
De 21 à 26 ans	70%	80%
+ de 26 ans	85% du minimum conventionnel mais au minimum 100% du SMIC	

Quelles exonérations ?

Que ce soit dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD, il y a exonération des cotisations à la charge de l'employeur au titre des assurances sociales, des accidents du travail et des maladies professionnelles, et des allocations familiales.

Cette exonération est applicable aux cotisations dues sur les salaires versés aux personnes âgées de moins de 26 ans et de 45 ans et plus, par les employeurs tenus de participer au financement de la formation professionnelle continue.

L'exonération porte sur les cotisations afférentes aux rémunérations dues jusqu'à la fin du contrat quand il s'agit d'un CDD ou jusqu'à la fin de l'action de professionnalisation quand il s'agit d'un CDI.

Quels autres avantages ?

Les frais de formation sont intégralement pris en charge par l'**OPCA (AGEFOS PME, OPCALIA,...)**. Les frais de dossier de €75 sont dus à l'inscription.

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 -APE : 8559A

Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36

Siège social et Centre : 15. Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93

FORMATION CONTINUE

La formation à l'attention du personnel en place peut être financée par le budget formation au titre du plan de formation ou de la période de professionnalisation. Il suffit de faire une demande de prise en charge à l'AGEFOS PME ou l'OPCALIA.

Dans le cas de la formation continue 80% du coût de la formation peut être pris en charge.

Dans le cas de la période de professionnalisation 100% de la formation peut être prise en charge.

Dans le cadre du congé individuel de formation, une demande doit être adressée par le salarié auprès du FONGECIF, qui prend en charge la formation et rembourse les salaires.

IFACOM mettra en œuvre son savoir faire pour faciliter toutes ces démarches.

NOS SERVICES

IFACOM FORMATION assure le pré recrutement de vos futur(e)s collaborateurs (trices). Vous n'avez pas d'annonces à passer ni de recherches à effectuer, ni de multiples candidatures à recevoir. IFACOM FORMATION vous adressera 3 ou 4 candidats, sélectionnés selon les critères que vous aurez indiqués aux Conseillers d'IFACOM FORMATION, qui viendront vous rendre visite à votre cabinet.

Pour toutes les formalités administratives liées à l'embauche, les Conseillers d'IFACOM resteront à votre disposition pour remplir avec vous tous les formulaires nécessaires.

Votre salarié(e) en contrat de professionnalisation sera en formation une journée par semaine. Elle sera à votre disposition les autres jours de la semaine (hormis les semaines de révisions, contrôles et examens).

Au terme de la formation, vous aurez la possibilité d'embaucher votre salarié(e), parfaitement opérationnel (le), mais qui sera toujours considéré(e) comme votre première embauche (si vous n'avez pas d'autre salarié). Vous bénéficierez ainsi d'une nouvelle exonération de charges patronales de Sécurité Sociale pendant deux ans.

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A

Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36

Siège social et Centre : 15. Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION TECHNICIEN COMPTABLE 756 Heures

Contenu du référentiel

Comptabilité financière :

- Découverte de l'entreprise
- Fondement de la comptabilité : principe, normes, plan comptable
- Opérations courantes
- TVA
- Opérations de trésorerie et d'inventaire
- Documents de synthèse (bilan, compte résultat, ...)
- Techniques de la paie

Simulation comptable et de gestion

Bureautique :

- Word
- Excel
- Logiciel de comptabilité
- Logiciel de paie

Internet et Outlook

Travaux pratiques sur documents officiels

Contrôles continus

Examens

Contrôles continus tout au long de l'année

Dossier Professionnel

Chaque stagiaire est amené à rédiger un document professionnel et à le remettre à l'institut en fin de formation. Celui-ci propose une analyse de la mission effectuée en entreprise au travers de laquelle doivent apparaître une méthodologie de réflexion et des suggestions.

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés et d'exercices, études de cas, utilisation des techniques audiovisuelles, mises en situation professionnelle.

↳ Les intervenants sont, pour l'essentiel, des consultants spécialisés. Ils enseignent le métier qu'ils exercent.

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A
Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36
Siège social et Centre : 15. Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél. : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93